



Paul Biya crée un comité pour coordonner la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent.

Le président Paul Biya a signé ce 30 octobre, le un décret créant le Comité de coordination des politiques nationales de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

Ce comité, placé sous l'autorité du ministre des Finances, aura pour mission de coordonner les efforts de lutte contre ces crimes et de renforcer l'arsenal institutionnel du Cameroun dans ce domaine.